

# déville (infos)

septembre 2020 - n°263



**Rentrée scolaire**

**L'éducation, une priorité !**

**CMJ**

Elections des  
jeunes élus

**Seniors**

La semaine bleue  
se prépare

**Culture**

Découvrez la  
saison 2020/2021

**Loisirs**

Le village des  
associations

**Comment ça  
marche ?**

Garde d'enfants



En septembre, les « gestes barrières » et la « distanciation sociale » restent la règle à respecter !



Le tirage au sort des jurés d'assise depuis les listes électorales.



La restauration collective dispose d'un nouveau véhicule électrique mis à disposition gratuitement ! Son financement est assuré par les encarts publicitaires promouvant entreprises et commerces de la commune.



Cet engin dénommé « Glutton » est un aspirateur autotractionné à moteur électrique qui absorbe tout type de déchets urbains (carton, bouteille en verre, déjection, feuilles...).



Inauguration du nouveau restaurant « le Marrakech ».



Cet été, la place Churchill, devant l'école maternelle Andersen, a été réaménagée (voir page 11).



Deux défibrillateurs cardiaques ont été installés sur les parvis de l'Hôtel de Ville et du centre culturel Voltaire.



Cet été, aux accueils de loisirs, les enfants profitent des activités proposées autour du thème « Je découvre mon territoire : La Normandie ! » : fabrication de beurre, carte et blason de la Région... Les enfants des accueils de loisirs maternel et primaire ont également découvert la faune sauvage de notre région à travers différents ateliers ludiques avec l'association Chêne. L'installation de la ferme de l'association Plume Poil et Nature dans le parc du Logis a également été très appréciée par les enfants.



► **Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville deville-les-rouen.fr**

# SOMMAIRE

## s'informer

4-5

Info du mois

Un nouveau mandat pour le CMJ

Animations pour les aînés

Rendez-vous au centre culturel

Voltaire

Crise sanitaire et préparation de la rentrée

Les cérémonies célébrées sous conditions

## comprendre

6-7

L'éducation, une priorité !

## découvrir

8

Les rendez-vous de la médiathèque Anne Frank

## habiter

9

Services municipaux

Rencontrez vos élus

Permanences et consultations

« comment ça marche ? »

## sortir / noter

10-11

Les rendez-vous du mois

Les infos à connaître

Reprise des activités municipales

Revue de chantiers

## AU FIL DE LA VIE

février > juin 2020

### VŒUX DE BONHEUR

Valérie LE BOUGEANT et Olivier DÉPORTE / Cynthia ALEXANDRE et Mohamed IDJA / Mélinda LECOCQ et Amenallah BEN RHOUMA

### CONDOLÉANCES

Geneviève PALIER veuve GUÉRARD / Edith CORDONNIER divorcée LAURENT / Pierre CHARLES / Maryse PRUVOST veuve DWORJACK / Simone GAULARD veuve MÉTOT / Michel GUICHAUX / Ludovic ANGOT / Maurice CLECH / Marguerite LEGRAIN veuve GAUTHIER / Catherine MERRIEN / Marthe RONDAS veuve NOËL / Francis VIGER / Georgette LAINÉ veuve BLAINVILLE / Nicolle DEMEILLIEZ épouse DIEULLE / Régis COUVET / Patrick SENARD / Pierre VINCENT / Renée DELAUGE veuve TERRIÉ / Gilbert THÉRON / Marie-Odile DELCOURT / Michelle BESNARD / Murielle LANGLOIS / Monique PODEVIN épouse PFIHL / Jean-Pierre L'HERMETTE / Christian TOCQUE / Jeannine LEPELTIER veuve GOGNET / Guy DUTILLOY / Jean-Luc TINEL / Serge LE TERTRE / Simone CHEVALIER veuve LEMERY / Yan QUIGNIOT / René MULOT / Guy ALLAIN / Bernard ABBA / Denise MALANDAIN veuve LEFEBVRE / Monique LANGLOIS veuve LECOINTRE / Jean-Pierre CHEVAL / Eveline MULLER veuve FANCHINI / Ginette SANNIER / Ginette BENARD veuve BERTOUX / Eliane BATTÉ veuve LAVENU / Marc BIDEAUX / Claude PÉCOT / Madeleine VESSIER divorcée BOURGEOIS / Léonie FROMENTIN divorcée DEHORS / Julien DOLBEC / Alain CAMPOMAR / Eric TRUPIN-PARENTS / Janine DROALIN veuve CAILLOUEL / André HENGOAT



## LE MOT DU MAIRE

### Une rentrée 2020 pas comme les autres !!

Le printemps et l'été ont bouleversé nos habitudes ! Le covid-19 nous a contraint à prendre de nombreuses dispositions pour protéger nos vies.

Imagine-t-on une rentrée de septembre à Deville sans Saint Siméon ?

Ce sera malheureusement le cas cette année.

Pourtant il nous faut tout faire pour reprendre une vie « normale » : la rentrée scolaire doit se faire le mieux possible, car c'est l'avenir de nos jeunes qui est en jeu et nous faisons tout pour qu'il en soit ainsi.

La vie des associations et tout ce qu'elle signifie sur le plan du « vivre ensemble » doit reprendre avec les précautions sanitaires nécessaires : c'est le sens du maintien de notre « village des associations », le samedi 12 septembre, pour que vous puissiez rencontrer ceux qui les animent.

Face à l'urgence, il ne faut pas pour autant, sacrifier le long terme et le démarrage, cet automne, des travaux de construction de notre nouvelle piscine en atteste.

Bref vous l'aurez compris, c'est une rentrée bien particulière que nous **vivons**, mais une rentrée pour tous que nous **voulons** et je pense en particulier aux jeunes qui rentrent sur le marché du travail.

Soyez assurés en tout cas, que toute l'équipe municipale est mobilisée pour qu'il en soit ainsi.

Très chaleureusement.

**Dominique Gambier**  
Maire de Deville lès Rouen



**Suivez toute l'actualité de la commune sur son site [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur [www.facebook.com/deville.les.rouen officiel](http://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel)**

### déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefèvre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - *Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).*

## INFO DU MOIS

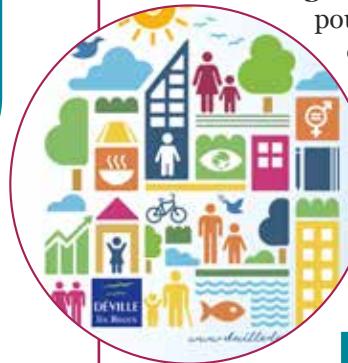
**72** comme le nombre de pages du guide pratique de la ville.

Le **guide pratique** de la commune est l'un des outils incontournables pour les habitants : une version papier du [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr), a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, du 17 au 20 août. Le guide est disponible en Mairie, vous y **trouverez toutes les informations pour connaître la commune et s'y repérer**.

En cette rentrée 2020-2021, la Municipalité met également à disposition **plusieurs brochures pour accompagner les habitants dans leur quotidien**. Pour les grands comme pour les petits, de nombreuses animations municipales sont mises en place. Elles sont présentées dans ces différentes brochures consultables sur le site et disponibles dans les différents bâtiments municipaux.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - Cabinet du Maire - 02 35 76 88 18 -

[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)



## JEUNESSE

## Un nouveau mandat pour le CMJ

Les travaux du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de l'année 2019/2020 se sont interrompus avec la crise sanitaire. A compter de ce mois-ci, les jeunes élus vont donc **reprendre les projets en cours** et notamment, la commission sur « l'eau » (l'économiser, la respecter, la boire, les cycles de l'eau...).

Comme chaque année, les **nouvelles élections** vont se dérouler en octobre. Tous les élèves de CM1 peuvent se présenter. Du 12 au 16 octobre, 2 garçons et 2 filles seront élus dans chaque école soit 12 nouveaux élus.

Pour lancer la campagne électorale du CMJ, du 21 au 24 septembre, tous les élèves de CM1 viennent **visiter l'Hôtel de Ville** et découvrir le fonctionnement de la collectivité.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - 02 32 82 34 80

## SENIORS

## Animations pour les aînés

Chaque année en octobre, les seniors de la commune se retrouvent pour une semaine festive : « **la semaine bleue** » qui s'achève avec le traditionnel **Banquet des Anciens**. Cette année, le maintien de ces animations est **soumis au contexte sanitaire et à son évolution**. Une décision définitive sera prise ce mois-ci pour l'organisation ou non de la semaine bleue du 13 au 18 octobre.

Les inscriptions pour le Banquet seront effectuées au centre communal d'action sociale (c.c.a.s.), du 14 au 25 septembre, les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 16h30.

Un **courrier d'information** sera envoyé aux personnes de plus de 60 ans inscrites sur les listes électorales. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le c.c.a.s..

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - c.c.a.s. - 02 32 82 34 80



## CULTURE

## Rendez-vous au centre culturel Voltaire

Cette année encore, la commune a confié la programmation des **spectacles présentés au centre culturel Voltaire** à l'Expansion Artistique. Afin de s'adapter au mieux à la situation sanitaire et aux incertitudes qui en découlent, quelques changements s'imposent pour cette nouvelle saison.

> La **programmation** que vous pouvez retrouver dès maintenant sur [www.dullin-voltaire.com](http://www.dullin-voltaire.com), sera confirmée mois par mois. Il n'est pas possible de réserver les billets pour toute la saison. La **billetterie des spectacles d'octobre** est disponible à compter du **mardi 8 septembre**, puis tous les premiers mardis de chaque mois, pour les représentations du mois suivant.

> Afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, il n'y aura **pas de placement numéroté**.

> Les **réservations en ligne** doivent être privilégiées sur le site internet.

> Au centre culturel Voltaire, la saison démarre en octobre, avec le **temps fort « 5 minutes avec toi »** et 2 contes musicaux jeune public : Mount Batuloa, samedi 17 à 15h et 17h / Le cri des minuscules, dimanche 18 à 15h

**EN SAVOIR +** Expansion Artistique - 02 35 68 48 91 - [www.dullin-voltaire.com](http://www.dullin-voltaire.com)

## Crise sanitaire et préparation de la rentrée

Avec la crise sanitaire ces trois conseils ont dû se tenir **à huis clos dans la salle du Cailly**, afin de respecter toutes les règles de distanciation. Vous pouvez retrouver les procès-verbaux intégraux de ces séances sur notre site : [www.deville-les-rouen.fr/comptes-rendus-et-archives-des-conseils-municipaux](http://www.deville-les-rouen.fr/comptes-rendus-et-archives-des-conseils-municipaux).

Le conseil du 18 juin était celui à la fois de la **fin de la réinstallation de l'équipe municipale, et du bouclage des comptes de l'année 2019**. Réinstallation au travers de plusieurs désignations d'élus dans des organismes extérieurs, comme le syndicat des biens de la Muette, la Filandière, les Fougères, les lycées et collège et les conseils d'école, le comité de jumelage, la commission d'accessibilité ou la commission des impôts. Ces désignations ont été faites dans le respect de l'équilibre entre majorité et opposition. Avec elles, le conseil municipal est maintenant totalement en place.

L'autre partie de ce conseil était l'occasion à la fois de boucler les comptes financiers de 2019 et de préparer la

rentrée malgré les incertitudes sanitaires.

**Le bilan financier de la commune est très satisfaisant** : la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et la recherche acharnée de subventions, conduisent à dégager un **excédent de 2,4 millions d'euros**. Ceci permet de ne pas mobiliser d'emprunt pour la piscine, d'achever le financement de la Zac des rives de la Clairette pour permettre enfin de résorber cette friche industrielle. Ceci permet aussi d'accélérer les travaux de modernisation et de sécurisation informatique des services de la commune.

Le conseil a également achevé la préparation de la rentrée au travers de l'**adaptation de certains règlements de service et de la fixation des tarifs municipaux**.

Avant l'été, le conseil a également pris **deux dispositions importantes liées à la crise sanitaire** : le versement d'une prime exceptionnelle aux personnels municipaux les plus exposés pendant la période de confinement et la gratuité

de l'occupation du domaine public pour les étalages et terrasse des commerçants.

Enfin, pour **résorber la friche Hangard**, avenue Carnot, la commune engage une procédure d'expropriation pour une des parcelles attenantes, non encore acquise en raison de difficultés liées à des problèmes de succession. L'idée est d'éviter des situations de squat ou de dégradation dangereuse des bâtiments.

Les conseils des 10 et 16 juillet étaient plus spécifiques :

- Le conseil du 10 juillet a établi la **liste des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales de la fin septembre**, et il a bouclé l'autofinancement du projet piscine à la suite de la commission d'appel d'offres du début juillet, qui a permis de choisir l'ensemble des entreprises qui en assureront la construction.

- Le conseil du 16 juillet a été **uniquement consacré à l'acquisition en urgence d'une parcelle** située aux 81-83 route de Dieppe pour permettre de construire un parking d'une quinzaine de places.

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)

Chers dévillois, chères dévilloises,  
Malgré la crise sanitaire, nous avons maintenant pris nos fonctions au sein de notre assemblée municipale. Nous y disposons de huit élus d'opposition.

Nous abordons ce mandat avec la ferme intention d'œuvrer à l'intérêt collectif, pour le bien de notre commune et chacun de ses habitants. C'est pourquoi nous souhaitons incarner une opposition constructive, ne se bornant pas à refuser ce qui est proposé par la majorité. Nous voulons au contraire, proposer, débattre, questionner, afin que le Conseil municipal soit un lieu d'échanges fructueux et utiles. Fidèle à notre engagement pour une démocratie participative, nous mettrons prochainement en place les outils qui vous permettront de vous y associer, pour que nous puissions être les relais de vos questions et propositions.

Notre boussole sera de défendre les valeurs et les idées pour lesquelles vous nous avez fait confiance le 15 mars dernier. C'est pourquoi nous nous sommes par exemple abstenus au Conseil du 18 juin dernier sur l'achat d'une parcelle de terrain avenue Carnot, car la reconversion du terrain en projet immobilier nous paraît devoir être débattue dans un secteur déjà bien construit.

## CÉRÉMONIES

### Les cérémonies célébrées sous conditions

Pendant le confinement, seuls les mariages programmés pour motif urgent pouvaient être célébrés sans présence de public. Depuis juin, les cérémonies de mariage et les PACS ont pu reprendre en effectif restreint. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, toutes les cérémonies (parrainages civils et anniversaires de mariage) pourront être programmées sous réserve de respecter les gestes barrières. Aussi, le nombre de personnes pouvant être accueillies dans la salle des mariages restera limité à 16 personnes jusqu'à nouvel ordre.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

# L'éducation, une priorité !

Après une année 2019/2020 marquée par la crise du coronavirus et le confinement, enseignants et élèves ont repris le chemin de l'école, mardi 1<sup>er</sup> septembre. Si la stabilité du contexte sanitaire reste incertaine, la commune a préparé cette rentrée pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et leur garantir le meilleur encadrement et accompagnement.



## Accompagnement logistique, financier et humain

Si l'Education Nationale définit le contenu pédagogique de l'enseignement et emploie les enseignants, **la commune participe au fonctionnement des écoles**



**primaires** (maternelles et élémentaires) : entretien des bâtiments, achat de matériel et fournitures.

Les moyens matériels et financiers sont accompagnés de **moyens humains**.

Des agents, **les ATSEM**, sont employés par la ville pour travailler dans toutes les écoles maternelles sur le temps scolaire. Chaque année, des

**animateurs** sont également recrutés pour les **temps périscolaires**, avant ou après l'école, afin de proposer des activités éducatives, des temps d'animation pour l'accompagnement des enfants. Les intervenants proposent des activités calmes : dessin, jeux de sociétés, jeux de constructions. Les enfants peuvent circuler d'une activité à l'autre. L'animateur est disponible pour lire une histoire et participe aux jeux avec les enfants. Deux associations interviennent dans les garderies pour conter des histoires après le goûter des enfants : Lire et Faire Lire et l'association «École des grands-parents européens 76».

Les animateurs des garderies assurent également la **surveillance du temps du midi**. Sur leur pause méridienne, les enfants ont la possibilité de **participer à un atelier éducatif et/ou sportif**, encadré par des animateurs municipaux. Suivant un planning d'animation mis en place dans chaque école, les enfants peuvent créer des jeux, réaliser des activités apaisantes et relaxantes, bricoler suivant les saisons, pratiquer des activités sportives (accro sport, vélo roller, jeux de cour traditionnels...).

Toutes les écoles ont **accès aux 3 gymnases et à la piscine municipale** selon un planning défini en début d'année. **Un éducateur sportif** est également mis à disposition par la Ville pour apporter son expertise durant les séances sportives.

Toutes les classes volontaires sont accueillies à la médiathèque pour des **activités spécifiques autour du conte et de la lecture**. L'idée étant de sensibiliser les jeunes à ce service culturel municipal.

## LES EFFECTIFS DE LA RENTRÉE 2020/2021

### Ecole maternelles

- Andersen : 3 classes - 74 enfants
- Bitschner : 4 classes - 93 enfants
- Crétay : 4 classes - 99 enfants
- Perrault : 3 classes - 71 enfants

### Ecole élémentaires

- Blum : 6 classes - 133 enfants
- Charpak : 6 classes - 159 enfants (*fermeture d'une classe*)
- Rousseau : 9 classes - 234 enfants (*ouverture d'une classe*)

## ➡ PARENTS : PRENDRE PART À LA VIE SCOLAIRE

La réussite éducative des élèves est l'affaire de tous. Enseignants, Ville et parents d'élèves ont chacun un rôle à jouer dans la vie scolaire des enfants. Ainsi, les parents d'élèves ont toute leur place au sein des instances comme le conseil d'école ou la commission scolaire extra municipale. Pour prendre part au conseil ou à la commission, les parents doivent se faire élire lors des élections des représentants de parents d'élèves.

➤ **Les élections des représentants de parents d'élèves** se déroulent traditionnellement avant les vacances d'automne, vers la mi-octobre. Cette année, elles ont lieu le vendredi 9 octobre ou le samedi 10 octobre.

➤ **Le conseil d'école** se réunit au moins une fois par trimestre. Il réunit l'équipe enseignante, le Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, les représentants élus des parents d'élèves (en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école) ainsi que le délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école. L'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux conseils. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'établissement, peut présenter des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Il donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

➤ **La commission scolaire extra-municipale** est une réunion scolaire élargie composée de différents partenaires scolaires, périscolaires et extrascolaires. Elle a un rôle consultatif et d'échanges et permet d'engager, chaque année, un dialogue entre les élus et les partenaires autour de la vie scolaire.

## QUAND VACANCES D'ÉTÉ RIMENT AVEC TRAVAUX POUR LA RENTRÉE

Chaque année, sitôt les cours d'écoles désertées par les élèves, les agents des services techniques et les entreprises investissent les locaux pour assurer l'entretien et la rénovation des bâtiments. Les conditions d'accueil des enfants et des enseignants sont ainsi améliorées pour la rentrée. L'été 2020 ne déroge pas à la tradition et plusieurs chantiers ont été menés dans les écoles.

Des volets roulants ont été installés dans 2 classes de l'école Bitschner. Des travaux de peinture ont été réalisés au sein de l'école Charpak. Pour l'école Crétay, les travaux ont consisté à la reprise des fissures et peinture dans les sanitaires du 1<sup>er</sup> étage ainsi que la reprise de béton sur l'acrotère du mur extérieur. Avec l'ouverture d'une classe à l'école Rousseau, la garderie a été déménagée pour accueillir le nouveau mobilier de la nouvelle classe.



Tous les « organes de sécurité » des établissements scolaires ont été contrôlés : des maintenances ont été réalisées comme par exemple, le remplacement d'extincteurs, de blocs de secours...

Un contrôle de la qualité de l'air est actuellement en cours, ce protocole sera finalisé fin 2020.

Les aires de jeux installées dans les cours de récréation sont vérifiées annuellement par un bureau de contrôle agréé et des vérifications dites de routine sont faites par le service sécurité avec, si nécessaire, des maintenances correctives.

## ► QU'EST-CE QUE LA DSDEN ?

La DSDEN, Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale est le service déconcentré du ministère chargé de l'Éducation Nationale. Elle gère l'organisation scolaire, les personnels, essentiellement ceux de l'enseignement primaire, la scolarité et vie scolaire, l'organisation des examens et concours... Elle est dirigée par un directeur académique des services de l'Éducation Nationale (Inspecteur d'Académie).

C'est cette direction qui décide des ouvertures et fermetures de classe. Pour cette rentrée scolaire 2020/2021, il a ainsi été décidé de fermer une classe sur l'école Charpak et d'ouvrir une classe à l'école Rousseau. Cette décision se prend en fonction de la « carte scolaire » qui repose sur l'analyse des effectifs des élèves.

## ➡ EN RÉSUMÉ

La commune s'engage pour **accompagner l'éducation des plus jeunes** à travers des moyens financiers, matériels mais surtout humains. Les dispositifs développés placent **l'enfant, son bien-être et son développement en priorité**, que ce soit sur le temps scolaire, péri ou extra-scolaire.



## Les rendez-vous de la médiathèque Anne Frank

**Service incontournable de la Ville, la médiathèque Anne Frank permet à tous, petits et grands, d'accéder aux livres et à la culture générale avec une variété de supports (CD audio, DVD, revues, partitions musicales, ressources numériques en ligne...), mais également en proposant tout au long de l'année des rendez-vous culturels gratuits.**

### Une saison à ne pas manquer !

De septembre 2020 à juin 2021, la médiathèque présentera 9 expositions gratuites et de nombreuses animations en lien : ateliers, spectacles de contes, rencontres sur des sujets variés mettant à l'honneur les arts et lettres mais aussi les sciences et l'éducation civique.

### Plusieurs temps forts au programme de cette saison 2020/2021

En ce moment, les **dinosaures sont à l'honneur** avec une **chasse au trésor** organisée le mercredi 23 septembre.

En octobre, l'**écologie** et l'**éducation à l'environnement** seront au cœur de l'exposition « **Du potager à l'assiette** », exposition en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-Normandie), l'AMAP Déville et des champs et les jardins ouvriers de Déville lès Rouen. Toujours en octobre, le temps d'un weekend, la médiathèque s'associe à la **programmation « 5 minutes avec toi »** du centre culturel Voltaire et du théâtre Charles Dullin, qui proposent plusieurs animations et spectacles à destination des jeunes enfants sur le thème de « l'expérience sensible ».

En janvier, la sécurité et l'éducation civique seront abordées lors d'une exposition sur les « **sapeurs-pompiers** », organisée avec le musée des sapeurs-pompiers de Montville qui prêtera pour l'occasion, des pièces de ses collections retracant l'histoire des soldats du feu.

En mars, les familles retrouveront la 5<sup>e</sup> édition du « **mois de la petite enfance** » proposant des animations autour du « retour à la terre » aux tout-petits jusqu'à 3 ans et leurs parents.

Et parce qu'il est important de s'amuser, le « **mois du Jeu** », organisé en avril, sera l'occasion de se divertir ensemble et de découvrir le jeu sous toutes ses formes : jeux de société, de cartes, jeux vidéo. Plusieurs soirées proposeront des rencontres thématiques avec, entre autres, des associations telles que Le Déville des jeux et le Bridge Club de Mont Saint Aignan.

### C'est nouveau !

En octobre, la **médiathèque fêtera Halloween** ! Profitez de l'atelier « **Jack-O'-lantern** » du 24 octobre pour vous exercer à la découpe des citrouilles ou du « **Goûter-conte périlleux** » le 31 octobre pour frissonner autour d'une histoire d'ogre... Alors, à vos déguisements !

Reportée à cause de la pandémie de Coronavirus, la **braderie de vieux documents** sera organisée le samedi 12 décembre à la médiathèque. L'occasion pour tous, à quelques jours des fêtes de fin d'année, de vous faire plaisir ou de faire des cadeaux à petit prix.



**Le conte pour enfants, un classique revisité chaque année** avec les rencontres mensuelles pour les enfants à partir de 5 ans, sur inscription. De la simple lecture à voix haute en français ou en anglais, à la lecture-spectacle incluant petits théâtres d'objets faits sur mesure, marionnettes, kamishibaï, comptines, en passant par la lecture de conte relaxante... laissez-vous conter une histoire !

**Retrouvez le goût de lire** grâce à des rendez-vous réguliers, tels que le club de lecture, organisé tous les deux mois, la « **rentrée littéraire** » présentée par un libraire de la région, le « **défi culture** » ou la manifestation nationale de la « **Nuit de la lecture** ».

**Relevez notre « Défi Culture »** du 6 octobre au 7 novembre. Adultes et enfants à partir de 9 ans, pourront tester ou approfondir leurs connaissances autour du thème fédérateur du genre « **policier** ». A vous de lire, voir et écouter un maximum de documents à partir d'une sélection de livres, bandes dessinées, films ou musique de films.

**Hôtel de Ville**

1 place François Mitterrand  
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen  
☎ 02 32 82 34 80 / ☎ 02 35 76 35 21  
www.deville-les-rouen.fr  
www.facebook.com/deville.les.rouen officiel

**Horaires d'ouverture des services**

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

**Accueil du public** jusqu'à 17h30

**Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil** le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

**Service urbanisme et réglementation**  
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

**Centre Communal d'Action Sociale**

accueil du public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30-12h, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous (accueil fermé le mercredi matin)

**Police Municipale**

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

**Cuisine Centrale**

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

**Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre**

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

**Maison de la Petite Enfance**

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

**Médiathèque Anne Frank**

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22  
www.mediatheque-anne-frank.fr

**Piscine municipale**

291 route de Dieppe - ☎ 02 32 82 50 17

**RENCONTREZ VOS ÉLUS**

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Se renseigner au Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18** // [elus@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:elus@mairie-deville-les-rouen.fr)

**Dominique Gambier** Maire • *reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous*

**Mirella Deloignon** Maire adjointe chargée des affaires générales et du suivi Métropole / **Xavier Dufour** Maire adjoint chargé des espaces publics et de l'environnement / **Annette Boutigny** Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors • *reçoit sans rendez-vous le mardi de 14h à 16h et sur rendez-vous le jeudi / Mohamed Jaha* Maire adjoint chargé du sport / **Delphine Mottet** Maire adjointe chargée des affaires scolaires / **Jérôme Vallant** Maire adjoint chargé de la sécurité des bâtiments et des manifestations / **Annie Boutin** Maire adjointe chargée de la petite enfance / **Philippe Appriou** Maire adjoint chargé des finances / **Virginie Marin-Curtoud** Maire adjointe chargée des affaires culturelles

**PERMANENCES ET CONSULTATIONS**

**Conseillers Départementaux**  
**Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger** reçoivent, sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août). ☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

**Député - Damien Adam** reçoit le 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août). Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 7116 70

**Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)**  
☎ 0 800 021 021

**Permanence juridique** le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**  
☎ 02 32 82 34 80

**ADMR (Association du service à domicile)** Permanence le mardi de 13h30 à 16h  
☎ 02 32 93 90 90

**UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)** Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h30 à 12h  
☎ 02 32 76 79 76

**à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry****Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise**

Accueil de 9h à 12h, sans rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis.

☎ 02 32 82 50 10

**COMMENT ÇA MARCHE ?****Le RAM, lieu de référence des modes de garde pour la petite enfance**

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant de moins de 4 ans ? Le Relais Assistants Maternels (RAM) vous accueille pour vous conseiller au mieux sur l'accueil de votre enfant, que ce soit au sein de la structure collective ou chez un(e) assistant(e) maternel(le). Agréé par la Caisse d'allocations familiales et le Département, le RAM peut notamment vous accompagner pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le) sur la commune. En complément, vous pouvez consulter le site de la CAF [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr), pour une recherche en ligne.

**EN SAVOIR +** **Maison de la Petite Enfance - 02 32 82 35 76**

# Les rendez-vous de septembre 2020

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

**lundi 14 > vendredi 25**

## INSCRIPTIONS

Banquet des Anciens

**lundi, mercredi et vendredi**

**14h-16h30, Hôtel de Ville - C.C.A.S.**

**samedi 19 > dimanche 20**

**JUDO « open international »**  
**gymnase Anquetil**

**samedi 26**

## CAFÉ DES PARENTS

**10h-11h30, maison de la petite enfance**

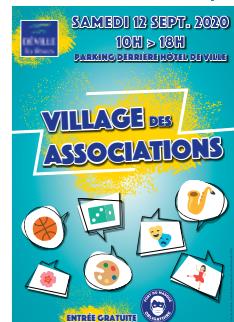
**samedi 12 septembre**

## VILLAGE DES ASSOCIATIONS

En 2020, le village des associations se tient le 12 septembre. C'est le rendez-vous de la rentrée, pour tout savoir sur les activités à pratiquer à Déville lès Rouen. De 10h à 18h, **rencontrez les associations de la commune**, qui vous attendent sur le parking situé derrière l'Hôtel de Ville. Une manifestation gratuite pour toute la famille. La circulation est organisée pour permettre le respect des gestes « barrière » et le **port du masque est obligatoire**.

Pour tout savoir sur les activités à pratiquer à Déville : plus de 30 associations sont au rendez-vous ce jour-là pour se présenter au public. **Une occasion unique de trouver votre loisir pour l'année 2020/2021.**

La médiathèque Anne Frank est également présente et propose des **contes et lectures « hors les murs »**, tout au long de la journée.



## SEPTEMBRE

**samedi 5**

**ATELIER « ours »**

**15h, médiathèque Anne Frank**

**lundi 7**

**REPRISE des ABCD**

**mardi 8 > samedi 26**

**EXPOSITION**

**« les dinosaures »**

**médiathèque Anne Frank**

**mercredi 9**

**« MILLE ET UN CONTES »**

**11h, médiathèque Anne Frank**

**samedi 12**

## MARMOTHÈQUE

**10h30, médiathèque Anne Frank**

**mardi 15**

**« MUSICLUB »**

**18h, médiathèque Anne Frank**

**mercredi 23**

**ATELIER « chasse au trésor de dinosaures »**  
**15h, médiathèque Anne Frank**

**samedi 26**

## CLUB DE LECTURE

**10h30, médiathèque Anne Frank**

**mercredi 30**

**« RAT-COMPTINES »**

**11h, médiathèque Anne Frank**

## OCTOBRE

**vendredi 2**

## CONCERT

**« Sembrado Tango »**

**18h, médiathèque Anne Frank**

**mardi 6 > samedi 7 nov.**

## DÉFI CULTURE

**« le genre policier »**  
**médiathèque Anne Frank**

**vendredi 16**

**SCÈNE OUVERTE** de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre

**18h, maison des arts et de la musique**

**samedi 17**

**« 5 minutes avec toi »**

**CONTE MUSICAL**

**« Mount Batuloa »**

**15h et 17h, centre culturel Voltaire**

**dimanche 18**

**« 5 minutes avec toi »**

**CONTE MUSICAL**

**« le cri des minuscules »**

**15h, centre culturel Voltaire**

## noter

**RECENSEMENT MILITAIRE** les jeunes nés entre juillet et septembre 2004 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80**  
**ALLOCATION FAMILLE NOMBREUSE** Les familles dévilloises non imposables sur le revenu et qui ont à charge au moins 3 enfants

de moins de 20 ans, dont un de moins de 16 ans, peuvent bénéficier d'une aide pour le paiement de leur facture d'eau, d'électricité ou de gaz. Cette allocation est directement versée au fournisseur d'énergie. Dossier à déposer au c.c.a.s. entre le 1<sup>er</sup> et le 30 octobre. **Hôtel de Ville - c.c.a.s. - 02 32 82 34 80 ENQUETES INSEE** Tout au long du mois de septembre, vous pouvez être interrogé par un enquêteur de l'INSEE sur les thèmes suivants : emploi, loyers et charges,

## Reprise des activités municipales

### Restauration collective

L'inscription est obligatoire pour l'année scolaire 2020/2021. Pour mémoire, toutes les **inscriptions ou désinscriptions** doivent être transmises au service restauration collective dans un **délai de 15 jours, avant le repas**. Les **justificatifs d'absences** doivent être datés d'au moins 5 jours par rapport aux jours d'absences et transmis au service restauration collective (et non aux enseignants) dans un délai de 10 jours.

Les familles n'ayant pas encore inscrit leurs enfants, doivent le faire rapidement en transmettant le formulaire complété, à l'Hôtel de Ville, au pôle inscription du service de la jeunesse, des écoles et des sports.

### Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

Les **inscriptions** ont été enregistrées sur rendez-vous. Les dossiers sont validés en fonction des **places disponibles** et sur **présentation obligatoire des pièces suivantes** : *justificatif de domiciliation de moins de 3 mois, attestation d'assurance responsabilité civile et certificat médical pour la danse.*

### ABCD, Activités Bien-être Culturelles de Déville

Les **inscriptions sont enregistrées depuis le 29 juin** à l'Hôtel de Ville, au pôle inscription du service de la jeunesse, des écoles et des sports. Les dossiers d'inscriptions peuvent être téléchargés sur le [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sont validés en fonction des places disponibles. La reprise des activités est prévue pour le lundi 7 septembre 2020.

### Gymnastique douce

La commune propose aux seniors de **garder la forme** avec les cours de gymnastique douce. Cette activité est adaptée aux aînés et permet d'entretenir équilibre, souplesse et mobilité articulaire. Les cours ont lieu, salle municipale « la Clairette », le jeudi de 9h à 10h ou de 10h à 11h. Les **inscriptions** (certificat médical obligatoire) **ont été enregistrées** jeudi 3 septembre, de 9h à 11h, salle municipale « la Clairette », **se renseigner auprès du c.c.a.s..**

## TRAVAUX

### Revue de chantiers

> **La place Winston Churchill réaménagée**  
Cet été, après la rénovation de l'**école maternelle Andersen**, la place située devant le bâtiment scolaire, a été réaménagée avec sécurisation de l'accès piéton, reconfiguration et optimisation des places de stationnement, remplacement de l'éclairage public et mise en valeur de la place via des espaces verts paysagers.

### > ZAC des rives de la Clairette

Sur l'ancien site de l'usine SPIE, devenu la zone d'aménagement concerté « **ZAC des rives de la Clairette** », les travaux vont bientôt démarrer. La consultation des entreprises pour réaliser les voiries internes de ce nouveau quartier est en cours. Rappelons que seront construits sur ce vaste site, **116 logements** dont **23 maisons individuelles**.



### > Lancement du chantier de la piscine

Depuis maintenant trois ans, un très gros travail d'études techniques, financières, architecturales et environnementales, a été réalisé pour définir le **projet de la nouvelle piscine**. En juillet, la commission d'appel d'offres a choisi les 17 entreprises qui vont réaliser le projet. Le chantier commence donc ce mois-ci, pour une durée prévisionnelle de 18 mois. En plus d'être **attractif sur le plan sportif** grâce à ses 3 bassins, ce projet est **innovant sur le plan environnemental** : panneaux photovoltaïques, production de chlore in situ par électrolyse mais aussi plantation d'arbres en nombre plus importants que ceux qu'il aura fallu abattre (40 plantés pour 20 abattus).

## LES INFOS À CONNAÎTRE !

conjoncture auprès des familles, entrée dans la vie d'adulte et trajectoires et origines. Si vous êtes contacté par un enquêteur et que vous souhaitez vérifier son habilitation, vous pouvez adresser un mail à l'adresse **CI75-REP-Form@insee.fr**. L'affiliation de l'enquêteur à l'INSEE vous sera confirmée dans les 48h. **ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'AUTOMNE** (du lundi 19 au vendredi 30 octobre) **inscription jusqu'au vendredi 2 octobre**, en fonction des places disponibles,

aujourd'hui au pôle inscription de l'Hôtel de Ville 02 32 82 34 80. Formulaire d'inscription sur [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) **COLLECTE DES ENCOMBRANTS** pour les immeubles, le **mercredi 23 septembre**. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, collectes en porte à porte après inscription auprès de **“Ma Métropole”** **0 800 021 021** **FERMETURE PISCINE MUNICIPALE** jusqu'au lundi 7 septembre inclus pour arrêt technique.



**SAMEDI 12 SEPT. 2020**  
**10H > 18H**  
**PARKING DERrière HÔTEL DE VILLE**

# **VILLAGE DES ASSOCIATIONS**



**ENTRÉE GRATUITE**



Conception, réalisation : Céline/C'comunication, Mairie de Déville, 60110



**Suivez toute l'actualité de la commune  
sur son site [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur  
[www.facebook.com/deville.les.rouen officiel](http://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel)**